



Flashnews | Mars 2022

DIGITALISATION DES PARCOURS CLIENTS ET PARTENAIRES

Cher Partenaire,

Chez Cardif Lux vie, nous menons depuis plus de 2 ans de grands chantiers collectifs afin d'améliorer notre qualité de service, mais aussi de **simplifier et fluidifier durablement le parcours de nos clients et partenaires**.

Nous sommes aujourd'hui heureux de vous annoncer que nous avons déployé **la souscription et le rachat totalement digitalisés** pour les résidents français personnes physiques avec signature électronique et upload de documents en ligne.

Nos parcours digitaux au sein de notre plateforme e-Club seront progressivement enrichis avec les autres actes de gestion (versement complémentaire, arbitrage, changements administratifs...). Ils seront ensuite accessibles pour les personnes morales et étendus à nos autres marchés (Luxembourg et Belgique).

Outre l'aspect opérationnel et technique, **l'accompagnement que nous offrons à nos Partenaires est clé**. Ainsi, afin de vous aider à intégrer ce nouveau canal de distribution digital dans vos opérations, nous sommes à votre entière disposition pour vous présenter la solution et ses prérequis techniques, vous transmettre les outils pédagogiques (tutoriels, formations) que nous avons réalisés et vous apporter le support personnalisé dont vous aurez besoin.

Pour cela, nous vous invitons à vous rapprocher de notre sales Support par mail, en fonction de votre pays d'établissement :

- sales.support.france@cardifluxvie.lu
- sales.support.luxembourg.suisse@cardifluxvie.lu

Pour toute question en lien avec la présente communication, nous vous invitons à prendre contact avec vos interlocuteurs habituels.

Ce document a été rédigé en fonction des dispositions législatives, réglementaires et de la jurisprudence en projet ou connues à la date de sa rédaction. En conséquence, ce document ne saurait en aucun cas être compris ni comme un quelconque conseil juridique, financier ou fiscal donné au lecteur ; ni comme une sollicitation à vendre ou acheter un produit financier ou un produit d'assurance. L'objet du document ayant comme finalité de transmettre de l'information, il ne saurait, de ce fait, engager la responsabilité de son auteur. L'information transmise n'a en aucun cas vocation de se substituer aux connaissances et compétences du lecteur et il est vivement recommandé de solliciter les conseils d'un professionnel indépendant et qualifié. Dans le cadre de cet envoi, Cardif Lux Vie, en tant que responsable de traitement, est amenée à traiter vos données à caractère personnel protégées par le Règlement (UE) général sur la protection des données n°2016-679. Le traitement de ces données à caractère personnel est effectué en conformité avec la Notice « protection des données » qui contient l'ensemble des informations que Cardif Lux Vie doit fournir et qui se trouve sous le lien : <https://cardifluxvie.com/mentions-legales>.